



Le devoir de l'homme de croire en D.ieu

« Et il eut foi en l'Éternel, et l'Éternel lui en fit un mérite. » (Béréchit 15, 6)

Le texte souligne la foi pure en D.ieu qui animait notre patriarche Avraham, ce qui lui fut considéré comme un grand mérite. Nous pouvons nous demander en quoi ceci était une si grande vertu. N'était-il pas évident qu'il croie pleinement en l'Éternel ?

De fait, il existe deux types de croyants. Celui qui place son entière confiance dans le Saint béni soit-Il et est convaincu qu'Il est à l'origine de tout acte et qu'il n'existe rien en-dehors de Lui. Et celui qui croit en D.ieu, mais également en lui-même, en ses propres forces et potentialités, auxquelles il attribue une grande part dans la réussite de ses nombreuses entreprises.

Dès lors, nous comprenons le sens de l'insistance de notre verset. Avraham ne croyait qu'en D.ieu, et en rien d'autre, ni en ses capacités, ni en son pouvoir, et ce, bien qu'il œuvrât grandement en faveur de la collectivité, en convertissant ses contemporains (cf. Bamidbar Rabba 14, 11). Telle était sa grandeur et sa vertu. Le Tsadik est celui qui, à l'instar d'Avraham, croit exclusivement en D.ieu et est persuadé que tout provient de Lui. C'est la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il le lui compta comme un mérite.

Toutes proportions gardées, le scientifique Albert Einstein contribua énormément au développement du monde par ses découvertes. Il fut, notamment, l'un des promoteurs des armes nucléaires et de la bombe atomique. Doté d'une grande confiance en lui, il comptait sur son génie, tout comme un autre grand scientifique anglais, Isaac Newton, auquel nous devons d'importantes découvertes en mathématiques et en optique, en particulier le premier télescope et l'unité de puissance Newton, qui porte son nom. De nombreux autres hommes de science croyaient, eux aussi, en leurs capacités personnelles. Seule la vieillesse leur fit prendre conscience que leur sagesse était nulle par rapport à celle de D.ieu, tout-puissant et omniscient.

Avraham les dépassait de loin. Dès sa plus tendre jeunesse, il savait qu'il n'existe rien en-dehors de l'Éternel et que l'univers entier ne tient que par Sa parole. Encore jeune enfant, il comprit clairement, à partir de ses observations de la nature, que le Saint béni soit-Il est le Créateur du monde et il Le reconnut comme tel.

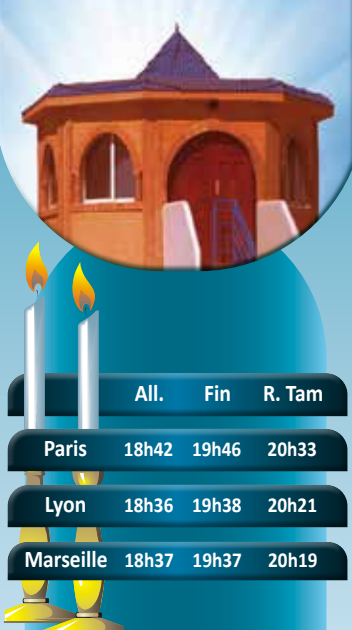
Telle était donc la différence fondamentale entre Avraham et les scientifiques qui se distingueront au cours de l'histoire. Ces derniers ont toujours cherché à tirer gloire de leurs découvertes, alors que notre premier patriarche n'était pas intéressé par la célébrité. Son unique souci était de glorifier le Nom divin dans le monde. C'est pourquoi il s'efforça de rapprocher les hommes de leur Père céleste.

Avraham nous indique la voie à suivre. Chacun d'entre nous a la possibilité de croire en D.ieu et peut parvenir à un niveau de foi intègre. Toutefois, tout dépend de nous, de notre volonté d'y arriver et de nos efforts déployés dans ce sens. Celui qui désire véritablement glorifier le Nom divin dans le monde croit en D.ieu de toutes les fibres de son être, ce qui lui permettra de hisser également ses frères égarés à ce haut degré de croyance. Il ancrera, dans leur cœur, la foi en D.ieu et les conduira sur la voie de la foi et du judaïsme authentique.

Il en résulte qu'aussi bien l'homme qui croit en lui-même et en son propre pouvoir que celui incapable de s'autofinancer doit chasser de son esprit toute pensée étrangère, afin de croire pleinement en l'Éternel. Il y gagnera, dans ce monde comme dans le suivant. Même celui qui est issu d'une famille très éloignée de nos sources a la possibilité de se renforcer, de croire en D.ieu et de se rapprocher de Lui.

Nous ne devons pas nous appuyer sur le fait que notre père, notre grand-père ou notre famille sont des impies pour nous déconsidérer et penser que nous n'avons aucune chance de revenir. Tout Juif le peut et personne n'est condamné à rester mécréant. D'ailleurs, Avraham lui-même avait pour père un idolâtre, Térah, qui ne l'éduqua pas dans la voie de la Torah et de la foi en D.ieu. Et pourtant, il trouva en lui-même les forces de s'opposer à sa croyance hérétique, crut en l'Éternel et se voua à Son service, en vertu de l'injonction du verset : « Levez les regards vers les cieux et voyez ! Qui les a appelés à l'existence ? » (Yéchaya 40, 26)

Par conséquent, la foi en D.ieu n'est pas une donnée héréditaire. Elle correspond à un travail personnel de l'homme, qui s'évertue à placer sa foi dans le Créateur. Certains Le connaissent dès leur enfance, d'autres à un âge plus avancé, d'aucuns n'en ont jamais le mérite. Tout dépend de la volonté de chacun. Il s'agit de vouloir reconnaître l'Éternel, sans tenir compte d'aucun facteur extérieur. Seul celui qui aspire profondément à croire en D.ieu parviendra à une foi pure et ferme.



| | All. | Fin | R. Tam |
|-----------|-------|-------|--------|
| Paris | 18h42 | 19h46 | 20h33 |
| Lyon | 18h36 | 19h38 | 20h21 |
| Marseille | 18h37 | 19h37 | 20h19 |

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

- Hilloulot**
- Le 10 'Hechvan, Rabbi Rephaël Aharon Benchimon, président du Tribunal rabbinique d'Égypte
 - Le 11 'Hechvan, Ra'hel Iménou
 - Le 12 'Hechvan, Rabbi Yéhoua Tsadka, Roch Yéchiva de Parat Yossef
 - Le 13 'Hechvan, Rabbi Ra'hamim Berda, président du Tribunal rabbinique de Tripoli
 - Le 14 'Hechvan, Rabbi Avraham Elimélekh, l'Admour de Karlin-Stolin
 - Le 15 'Hechvan, Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan
 - Le 16 'Hechvan, Rabbi Elazar Mena'hem Man Shakh, Roch Yéchiva de Ponievitz



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un cheminement tout en discrétion

Mon père était toujours fidèle à ce qu'il prêchait dans tous les domaines. Jamais il ne demanda à quelqu'un d'accomplir une action dans laquelle il n'excellait pas lui-même.

Comme tout le monde le sait, sur ordre de son père, Papa ne sortit pratiquement pas de chez lui pendant quarante ans et, même quand il devait le faire, ses yeux ne quittaient pas le sol. Par ailleurs, il agissait toujours dans la plus grande discrétion et pudeur pour que personne ne soit au courant de ses bonnes actions.

Une année, alors que nous étions à Marseille, nous avons dû marcher, le Chabbat, jusqu'à la synagogue qui se trouvait à une heure et demie de notre logement. À cette époque, Papa souffrait d'une fracture au pied, ce qui lui rendait la marche très difficile. Pourtant, en dépit de notre demande, il refusa de renoncer à cette marche, ajoutant qu'il avait déjà promis aux Rabbanim de la communauté de venir ; une parole était une parole, et il devait l'accomplir en dépit de ce que cela lui coûtait.

C'est ainsi que nous avons marché jusqu'à la synagogue pendant près d'une heure et demie. Pendant tout le trajet, les yeux de Papa ne quittèrent pas le sol un seul instant, ce qui ne manqua pas d'étonner l'un de nos accompagnateurs. Il interrogea alors mon père sur ce comportement.

Par modestie, Papa ne voulut pas avouer qu'il agissait ainsi pour préserver son regard de toute vision indécente, aussi répondit-il que c'était pour éviter de marcher dans les déjections de chiens. Il ne voulait pas salir ses chaussures afin de pouvoir entrer propre dans la synagogue.

Il est évident que c'était avant tout pour préserver son regard que Papa marchait ainsi, mais il préférerait dissimuler sa grandeur à autrui, accomplissant ainsi le précepte « Marche humblement avec ton D.ieu » (Mikha 6, 8).

DE LA HAFTARA

« Pourquoi dis-tu, ô Yaakov (...) » (Yéchaya chap. 40 et 41)

Lien avec la paracha : la haftara évoque la guerre menée par Avraham contre les quatre rois – comme il est dit : « Qui l'a suscité de l'Orient, celui qui appelle le droit à suivre ses pas ? Qui lui livre les nations ? » –, combat décrit dans notre paracha.

LES VOIES DES JUSTES

L'homme a le devoir permanent d'aider son prochain autant qu'il le peut. S'il constate qu'il est affligé ou coléreux, il s'efforcera au maximum de le réjouir ou de le calmer.

Ce devoir inclut celui de se donner de la peine pour rechercher le bien des membres de son peuple. Pour reprendre les mots de Rabbé-nou Yona dans son Chaaré Téhouva, cette vertu « fait partie des plus fondamentales que l'homme doit acquérir, qu'il soit pauvre ou riche ». Il convient de se conduire envers autrui, en tout domaine, au-delà de la stricte justice et en recherchant la paix, en se souvenant que la ruine de Jérusalem fut le résultat d'un manquement dans ce domaine.



PAROLES DE TSADIKIM

Les valeurs numériques, entremets de la sagesse

Un aspect particulier de la sagesse de la Torah et de ses secrets se trouve dans les comparaisons de mots aux valeurs identiques, ce qui crée un nouveau concept. Dans Avot (3, 18), nous est rapporté l'enseignement de Rabbi Eliezer ben 'Hasma : « Les lois concernant les kinin [sacrifices d'une paire de tourterelles offerts par l'accouchée] et la nida [période d'impureté mensuelle] représentent le corps même de la halakha, tandis que l'astronomie et les calculs de valeurs numériques sont des entremets de sagesse. »

Dans la Guémara (Chabbat 105a), nos Sages évoquent cet aspect de la Torah, en se basant sur un verset de notre paracha : « Où trouve-t-on le langage des initiales dans la Torah ? Dans le verset : "Car Je te fais le père d'une multitude (av – Aleph, Beit – hamon – Hé, Mèm, Vav, Noun) de nations." (Béréchit 17, 5) Je t'ai fait père (av – Aleph) des nations, jeune homme (ba'hour – Beit) des nations, très (hamon – Hé) cher parmi les nations, roi (mélekh – Mèm) des nations, ancien (vatik – Vav) des nations, fidèle (nééman – Noun) des nations. »

Une des trente-deux manières dont on peut interpréter la Torah, d'après Rabbi Eliezer, fils de Rabbi Yossi Haguélili, est de considérer les initiales d'un mot. D'ailleurs, dans le Talmud, nous trouvons un nombre non négligeable de lois déduites sur la base de cette science.

Par exemple, les Tosfot (Brakhot 51b) prouvent notre devoir de nous asseoir au moment où nous récitons le birkat hamazone par le verset « Tu mangeras, seras rassasié (vessavata) et béniras l'Éternel ton D.ieu », où ils coupent le terme vessavata en deux pour obtenir les mots véchav èt, signifiant : il s'assiera à ce moment-là.

Nos Sages considèrent avec beaucoup de sérieux les calculs de valeurs numériques, science à laquelle ils ont fréquemment recours, souvent pour trouver le lien entre la Torah écrite et orale. Ainsi, la tradition datant de l'époque de Moché concernant la durée du nazirat, qui est de trente jours, a été déduite du verset « Il sera (yihyé) saint », où le terme yihyé équivaut numériquement à trente.

On utilise généralement les valeurs numériques pour renforcer un lien déjà existant, d'un point de vue logique et véridique, entre deux notions proches. Cette science est surnommée « entremets de sagesse », parce qu'elle attire le cœur vers la sagesse ésotérique de la Torah, dissimulée derrière ces comptes.

Dans son introduction au livre de Béréchit, le Ramban mentionne la science des valeurs numériques et sa prépondérance : « Selon une tradition véridique reçue, l'ensemble de la Torah est tissée des Noms divins. En subdivisant ses mots autrement, on obtient ces Noms. Par exemple, les premiers mots du texte saint, béréchit bara élokim, peuvent être coupés autrement et se lire béroch yitbara élokim. Il en est de même de l'ensemble de la Torah, outre la possibilité d'associer des mots et de tenir compte de leur valeur numérique. »

Tout au long des générations, les Sages de notre peuple se sont penchés sur cette sagesse, à la recherche de secrets de la Torah, afin de découvrir des détails relatifs à la loi ou à la morale, de s'éclairer de cette nouvelle lumière et d'en faire profiter les générations suivantes.

Le considérable développement technologique de notre génération a permis l'élaboration d'un programme d'ordinateur grâce auquel il est possible de trouver très rapidement la valeur numérique d'une idée donnée, qui se rapproche d'un certain concept toranique – comme les calculs complexes de la trigonométrie et les codes mathématiques infinis.



LA CHEMITA

Durant l'année de chémitta, il est interdit d'épierrer son champ ou celui de son prochain, qu'elles soient petites ou grandes, parce qu'en agissant ainsi, on préparerait le terrain pour l'ensemencement et la plantation.

Si l'on a besoin de ces pierres, par exemple pour une construction, et qu'on n'a pas l'intention de les enlever du sol pour un but agricole, on se contentera néanmoins de ne prendre que la couche supérieure, tandis qu'on laissera les pierres attachées au sol. De la sorte, il apparaîtra clairement que cet acte ne répond pas à un besoin agricole.

Un entrepreneur qui construit un immeuble a le droit de prendre des pierres se trouvant dans un champ. Il n'est même pas obligé de laisser la couche inférieure de pierres, car son métier prouve qu'il n'est intéressé que par les pierres. De nos jours, où on n'a plus l'habitude de prendre les pierres d'un champ pour une construction, puisqu'on les achète plutôt dans une carrière située dans les montagnes, il est malgré tout permis de les récupérer.

Lors de la septième année, il est permis d'enlever les pierres de parkings, de terrains de jeu ou de sentiers pour piétons, par exemple. La même permission existe concernant les mauvaises herbes que l'on a l'habitude d'ôter dans des cours ou sur des terrains vides, afin d'éviter que les serpents s'y cachent ou pour réduire le risque d'incendie ou encore dans un but esthétique. Toutefois, on veillera à ne pas les arracher avec leurs racines, en se contentant de couper ce qui dépasse du sol. Si on n'a pas d'autre choix que de les déraciner, on ne le fera pas à l'aide d'une houe, mais à la main.

Si on veut prendre les pierres d'une barrière de dix téfa'him [mesure de longueur équivalant à 8 ou 10 cm] ou plus de hauteur, on a le droit de le faire dans le cas où elle contient dix grandes pierres ou davantage, dont chacune d'elle ne peut être portée que par deux personnes, ou encore plus lourdes que cela. Si la barrière est moins haute que dix téfa'him ou si elle contient moins de dix pierres ou si celles-ci sont plus petites et moins lourdes, on peut les prendre en laissant un téfa'h au-dessus du sol.

Dans quel cas cela s'applique-t-il ? Si on avait l'intention de préparer le terrain et qu'on a commencé à prendre ces pierres pendant la septième année. Mais, si on ne le fait pas dans cette intention ou si on a commencé à le faire avant l'année de chémitta, on pourra prendre durant celle-ci tout ce qu'on désire et partout, en enlevant tout jusqu'au ras du sol. (Ceci est valable lorsqu'il apparaît clairement que notre intention n'était pas de préparer le terrain, par exemple quand on prend des pierres pour les apporter à une construction proche de là. Dans le cas contraire, c'est interdit, de peur d'induire les gens en erreur.)

De même, si on enlève des pierres du terrain de son prochain, on ne prendra que celles qui sont sur la surface du sol, y compris si on est un entrepreneur. Tout ceci est permis s'il apparaît de manière évidente qu'on veut les utiliser pour un édifice ou autre besoin similaire, comme un immeuble voisin en construction. Dans le cas contraire, c'est interdit à cause de marit ayin.

Durant la chémitta, il est permis de rassembler des petits morceaux de bois et de la paille pour cuire de la viande sur un grill. Il n'y a pas lieu de craindre que les gens pensent qu'on les a ramassés pour préparer le terrain à l'agriculture, puisque le barbecue prouve qu'on l'a fait pour griller la viande.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La pleine réalisation de la promesse divine

« Va pour toi hors de ton pays, de ton lieu natal et de la maison paternelle, vers le pays que Je t'indiquerai. » (Béréchit 12, 1)

Rachi commente : « Va pour toi : pour ton bien et pour ton bonheur. C'est là-bas que Je ferai de toi un grand peuple. Ici, tu n'auras pas le mérite d'avoir des enfants. En outre, c'est là-bas que Je ferai connaître ta personnalité à travers le monde. »

Nos Maîtres notent que les mots lèkh-lékha (va pour toi) équivalent numériquement à cent. Lorsque l'Éternel promet à Avraham qu'il aurait une descendance, il avait soixante-quinze ans. Il dut attendre l'âge de cent ans pour voir la réalisation de cette promesse. Cette épreuve était loin d'être facile. Le patriarche et son épouse, Sarah, étaient déjà âgés et attendaient impatiemment la venue d'un enfant. Lorsqu'ils en eurent enfin l'assurance de D.ieu, ils durent encore patienter vingt-cinq années. Et, pourtant, Avraham ne trouva rien à redire sur la parole divine et ne posa pas la moindre question, jusqu'à la naissance de son fils Its'hak.

L'absence de toute contestation de la part d'Avraham constitue un reproche pour toutes les personnes qui espèrent voir leur vœu le plus cher se réaliser immédiatement, dans l'esprit du verset « Avant qu'ils M'invoquent, Je leur réponds ». Qu'ils aspirent à avoir des enfants, un gagne-pain ou toute autre chose, ils sont incapables d'attendre. Il va sans dire que cette attitude est incorrecte, comme le prouve l'immense patience de notre premier patriarche avant de voir enfin la promesse divine se réaliser. Conscient que le Créateur connaissait le moment propice pour le faire, il savait pertinemment que cela finirait par arriver.

C'est la raison pour laquelle nous concluons la première bénédiction de la amida par « Maguen Avraham ». Car ce dernier plaçait toute sa confiance en l'Éternel, certain qu'Il le protégerait de toute calamité ; aussi est-il le symbole de la foi pure dans le Créateur. Nous mentionnons donc notre premier patriarche à cet endroit de la prière afin de nous inspirer de sa foi et d'emprunter ses voies. Pussions-nous en avoir le mérite !

LE SOUVENIR DU JUSTE



Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan

Cette semaine, tombe la Hilloula d'un des géants de notre peuple, descendant de la noble lignée des Pinto qui vécut au Maroc, le Tsadik, célèbre pour ses miracles, Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan, puisse son mérite nous protéger. Le juste soutint la communauté aussi bien spirituellement que matériellement et rapprocha le cœur de ses frères juifs de leur Père céleste, tant de son vivant que de manière posthume.

La semaine où nous lisons dans la Torah l'histoire de notre patriarche Avraham, pilier du 'hessed, nous nous concentrerons sur cette vertu, également détenue par le juste Rabbi 'Haïm. Précisons qu'elle n'est qu'une des nombreuses facettes de sa rayonnante personnalité qui éclaira tous ses contemporains.

Des milliers de Juifs eurent le mérite de toucher les saintes mains du Tsadik, les uns en tant que donateurs, les autres en tant que bénéficiaires de sa tsédaka. De ses 248 membres et 365 tendons, il soutenait le pilier de la bienfaisance, l'un des trois sur lesquels repose le monde.

À l'instar du Créateur, il « pratiquait de la bienfaisance à l'égard du peuple juif ». Il s'occupait d'assurer la subsistance des nécessiteux de sa ville. C'est pourquoi il s'était fixé un emploi du temps immuable. Après la prière du matin, il se rendait à l'ancien cimetière, sur la tombe de son grand-père, le Tsadik et kabbaliste Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol. Il mentionnait toujours son nom dans

ses bénédictions, en employant cette formule : « Le mérite de mon ancêtre vous protégera. »

Ensuite, il se dirigeait vers le nouveau cimetière. Là, il se recueillait sur la tombe de son père, le Tsadik Rabbi Yéhouda (Hadan). Puis, il retournait en ville y acheter des denrées destinées aux indigents.

Il donnait des consignes précises à son serviteur, par exemple de se présenter chez telle ou telle veuve ou chez une certaine famille qui comptait parmi les plus pauvres de la ville, ou bien d'apporter à celle-ci de la viande, du pain et des gâteaux, à une autre, des fruits et des légumes. C'est ainsi que le serviteur distribuait toute la nourriture, évitant aux pauvres de la ville de connaître les affres de la famine.

Rabbi Its'hak Abisoror raconte que Rabbi 'Haïm l'avait invité à plusieurs reprises à se joindre à lui lors de sa collecte de dons et leur distribution. Tout le monde n'avait pas ce mérite d'accompagner le Tsadik et Rabbi Its'hak bénéficiait donc ainsi d'un immense privilège.

Chaque vendredi, Rabbi 'Haïm partait ramasser de la nourriture. Ce jour-là, contrairement au reste de la semaine, il ne demandait pas d'argent, car il savait que les pauvres risquaient de ne pas avoir le temps d'acheter eux-mêmes le nécessaire pour Chabbat. C'est pourquoi il ne ramassait que des denrées alimentaires qu'il leur redistribuait.

L'éclat du visage magnifique du Tsadik s'est gravé dans le cœur des Juifs qui venaient en visite à Mogador. Rabbi 'Haïm Pinto avait en effet l'habitude de s'asseoir aux portes de la ville et d'attendre les invités étrangers, afin de leur donner le mérite de participer à la mitsva de tsédaka.

Certains cherchaient Rabbi 'Haïm ou passaient volontairement près de lui pour qu'il les prie de faire un don. Ils étaient convaincus qu'en acceptant, ce mérite leur tiendrait lieu de ségoula pour la réussite et que ce jour serait béni dans tous les domaines. Car, les Juifs du Maroc savaient que si Rabbi

'Haïm les bénissait pour leur don, ils passeraient une excellente journée et, dans la même semaine, verraient miracles et prodiges.

Une véritable joie

Durant la période des fêtes et plus particulièrement avant Pessa'h, au moment où les dépenses en nourriture étaient plus importantes, Rabbi 'Haïm n'hésitait pas à insister auprès des riches afin qu'ils soutiennent financièrement les pauvres de la ville. Il allait de maison en maison et demandait à chacun d'ouvrir son cœur et sa bourse, afin de réjouir les familles nécessiteuses, les veuves et les orphelins en leur permettant de vivre les fêtes dignement.

Chaque donateur avait le privilège de recevoir une bénédiction du Tsadik, prononcée par sa sainte bouche et émanant du plus profond de son cœur pur.

L'argent, la plus grande ordure de ce monde

Rabbi 'Haïm avait l'habitude de rassembler tout l'argent qu'il collectait dans un foulard, réservé spécialement à cette mitsva de tsédaka.

À la sortie des étoiles, avant de s'installer pour étudier la Torah, Rabbi 'Haïm lavait dans de l'eau ce morceau de tissu.

Quand ses élèves lui demandèrent la raison d'un tel comportement, il leur en confia le secret :

« En lavant cette pochette, je la débarasse des écorces d'impureté transmises par le monde environnant, la plus grande d'entre elles étant l'argent. C'est pourquoi, lorsque je termine de donner de la tsédaka, je la nettoie. »

Parmi les Juifs du Maroc, il était connu que Rabbi 'Haïm Pinto se livrait quotidiennement à cette opération.

Les Tsadikim détiennent un si grand pouvoir que, même après leur départ de ce monde, leurs grandes œuvres continuent à avoir de l'influence. Par ailleurs, nos Sages affirment que quiconque raconte ou se penche sur les histoires des Justes est considéré comme s'il s'était penché sur les secrets du Char divin.